

VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE EN MÉDIATION

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ASCA est une association culturelle qui agit dans les domaines de la musique et du cinéma : nous organisons des concerts, des séances de cinéma scolaires et tout public, nous accompagnons les pratiques amateurs ainsi que des artistes émergents, et nous développons des projets à l'attention d'une grande diversité de personnes (scolaires, médico-social, familles, jeunes...).

LE/LA VOLONTAIRE VIENDRA RENFORCER L'ÉQUIPE DE MÉDIATION DE L'ASCA SUR DIVERS PROJETS :

- Contribuer à l'animation d'une dynamique de groupe dans le cadre du projet «Pépites», dispositif de soutien à la jeune création à destination de jeunes de 15 à 30 ans ;
- Prendre part à l'organisation d'un village associatif pour le festival « Nouvelles ondes » en partenariat avec les étudiant·es de la ville ;
- Participer aux projets de médiation développés par l'équipe (musique ou cinéma)

Les objectifs de ces projets sont :

- Œuvrer au renforcement et au développement des liens sociaux, en créant des espaces de rencontre et de convivialité
- Favoriser l'expression et l'émancipation des personnes à travers la création artistique
- Valoriser la jeune création sur le territoire

VOS MISSIONS

- aller à la rencontre des personnes et des associations
- être à l'écoute des besoins et envies qui émanent du territoire
- animer un groupe de jeunes créateurs
- participer à des réunions et/ou actions avec des partenaires, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Activités annexes :

- Participation à la vie associative de l'ASCA : présence sur des événements (concerts, événements cinéma...), réunions d'équipe, groupes de travail thématiques...
- Participation à des événements proposés par les partenaires de l'ASCA

QUI ÊTES-VOUS ?

Le/la volontaire sera souvent sur le terrain. Il est important qu'il/elle ait envie d'aller vers les autres, qu'il/elle fasse preuve de sociabilité et de curiosité, et qu'il/elle ait un intérêt pour la création artistique.

EN PRATIQUE

- Le/la volontaire sera encadré·e par la responsable de médiation et travaillera en collaboration avec la chargée de médiation.
- En fonction de son projet professionnel, en plus des formations obligatoires dans le cadre du Service civique, le/la volontaire pourra avoir accès aux formations proposées par nos réseaux professionnels (musique et cinéma).
- Entrée gratuite à tous les événements organisés par l'ASCA (concerts et cinéma)

CONDITIONS

- Durée de la mission : 7 mois
- 30 h/semaine
- Avoir + de 18 ans

Prise de poste : A partir du 1er octobre 2026

Envoi de la candidature via : www.service-civique.gouv.fr